

Liste Choisir l'écologie pour Rennes
Menée par Matthieu Theurier et Priscilla Zamord

65 Bd de la Tour d'Auvergne, 35000 Rennes
contact@ecologie-rennes2020.bzh
www.rennes-ecologie.bzh



Rennes, le 3 décembre 2019
Retour sur la rencontre avec l'association Parasol 35

Les prix de l'immobilier ne cessent de grimper sur la Métropole rennaise et excluent un nombre grandissant d'habitant.e de l'accès au logement. La construction de nouveaux logements est nécessaire pour réguler le marché de l'immobilier mais elle n'est pas suffisante, d'autres mécanismes de régulation doivent être mis en œuvre en parallèle. L'habitat participatif, en inventant des mécanismes de limitation de la spéculation immobilière, est l'une de ces réponses.

La production de logement est nécessaire mais le rythme très rapide de construction que nous connaissons aujourd'hui se fait souvent au détriment de la qualité des logements tant pour les habitant.e.s que sur le plan du respect de l'environnement. L'habitat participatif en associant les habitant.e.s à la construction des logements permet des logements véritablement adaptés aux besoins des usagers et facilite l'innovation en matière d'éco-construction.

A l'heure où les liens sociaux se distendent et l'isolement se fait toujours plus fort (à Rennes, un ménage sur deux est aujourd'hui composé d'une personne seule accentuant ainsi ce risque), l'habitat participatif apporte des réponses sociales fortes. Il est aussi un vrai atout dans la mise en œuvre d'activités et services d'intérêt collectif à l'échelle d'une rue, d'un quartier.

Il y a aujourd'hui une véritable opposition politique de la part des élu.e.s socialistes au déploiement de cette manière innovante de penser, concevoir et gérer l'habitat. Rennes a de ce fait pris un retard considérable.

Pour nous écologistes, à l'image d'autres villes comme Nantes ou Strasbourg, il est temps que Rennes et Rennes Métropole s'engagent enfin dans une véritable stratégie de développement de l'habitat participatif.

Pour y parvenir, nous proposons :

- d'intégrer une politique de l'habitat participatif au Programme Local de l'Habitat. Elle permettra de fixer un objectif de construction de logements en habitat participatif. Nous estimons qu'un volume de 100 à 120 logements par an pour Rennes Métropole à partir de 2023 est objectif atteignable.
- de dédier des moyens humains (un équivalent temps plein) au sein des services logement

de Rennes Métropole pour accompagner la mise en œuvre d'une stratégie pour l'habitat participatif.

- d'identifier avec les services foncier et l'aménageur Territoires des terrains (en ZAC ou dans le diffus) qui pourront être attribués à des groupe d'habitant.e.s sous la forme d'un appel à projet permanent.

- de créer une ligne budgétaire dédiée à une aide à l'ingénierie pour les démarches participatives dans l'habitat. Cette aide à l'ingénierie pourrait être attribuée autant aux groupes projets qu'à des initiatives de participation dans l'habitat menée par des copropriétés, des colocations étudiantes, inter-générationnels etc.

- de favoriser la mixité sociale à l'intérieur des projets d'habitat participatif notamment en rendant possible l'intégration de logements locatifs sociaux. Nous souhaitons pour cela adapter les critères d'attribution des logements sociaux.

- de rendre accessible le portage foncier via l'Organisme Foncier Solidaire à l'habitat participatif.

- de favoriser une politique horizontale de l'habitat participatif en l'incluant dans les réflexions liés au développement des politiques de solidarité, en faveur de la jeunesse, des aînés ou de l'éco-construction.

Matthieu Theurier et Priscilla Zamord